FORMULE "D"

ÉCRIRE LISIBLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE.
CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT!

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique fédérale—Franco. Pénalité pour usage illégal—$300", et correctement adressée, jouira de la FRANCHISE POSTALE.

PROVINCE DE QUÉBEC—BULLETIN STATISTIQUE DE NAISSANCE—MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

LIEU DE NAISSANCE

Comté municipal: Hochelaga

Nom officiel de la municipalité civile ou du canton: Montréal

Cité X / Ville / Village / Paroisse / Canton

IMPORTANT — Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire

Rue: St-Jacques

N°: 976

Si l'accouchement a eu lieu dans un hôpital ou une institution en donner le nom

2. RÉSIDENCE

De la mère

Du père (si elle diffère de celle de la mère.)

Nom officiel de la municipalité civile ou du canton: Montréal

Comté municipal

3. Sex de l'enfant: masc.

4. Naissance simple, double, triple, autre — Souligner le mot, et si naissance multiple, remplir une formule pour chaque enfant vivant

5. L'enfant est-il né vivant? oui

6. Les père et mère sont-ils mariés? non

7. Date de la naissance: 26 (jour) janvier (mois) 19 43 (année)

8. NOM DE L'ENFANT

BERTRAND (Surnom ou nom de famille) (Mouler les lettres)

JOSEPH HERVE (Nom ou noms de baptême)

Dans le cas d'une adoption donner les noms des parents adoptifs et remplir la formule comme pour un enfant illégitime, donnant toutes les particularités sur les parents naturels, si connus

Nom du père adoptif

Nom de la mère adoptive

Résidence de la famille adoptive

Municipalité civile

Comté municipal

Province

L'adoption a-t-elle été sanctionnée par jugement? EVIHER

Y a-t-il parenté naturelle entre l'enfant et ses parents adoptifs?

Date de l'adoption: MOTHER (jour) (mois) 19 (année)

PÈRE

9. Nom

10. Citoyenneté

11. Origine raciale

12. Age au dernier anniversaire: ans

13. Lieu de naissance (Province ou pays)

MÈRE

17. Nom de fille

18. Citoyenneté: CAN.

19. Origine raciale: fr.

20. Age au dernier anniversaire: 21 ans

21. Lieu de naissance (Province ou pays)

OCCUPATION

14. Métier, profession ou occupation, ex. tisserand, voiturier, employé de bureau, etc.

15. Genre d'industrie ou d'entreprise, tel que filature de coton, industrie du bois, banque, etc.

16. Si "ouvrier" spécifier le genre de travail et l'industrie

22. Nombre d'enfants de cette mère (y compris celui-ci)
(a) Nombre d'enfants nés vivants: 1
(b) Nombre d'enfants encore vivants: 1
(c) Combien mort-nés (nés morts après 28 semaines de grossesse)

23. Cette naissance fut-elle prématurée? non

Si prématurée, durée de la grossesse en semaines

24. Nom du docteur ayant assisté à l'accouchement: Dr. Lamarche

25. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DE CETTE NAISSANCE

(a) Nom de la paroisse ou église: Crèche d'Youville

(b) Municipalité civile de: N. Dame de Liesse

(c) Comté municipal de: Jacques Cartier

(d) Date de l'enregistrement: 29 janvier 1943

26. (a) Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil dans lesquels l'acte d'enregistrement de cette naissance fut fait:—

J. Matte ptre curé

(b) Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant cette naissance doit signer ici:—

174592-1

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

La citoyenneté est définie la nation à laquelle l'individu doit allégeance. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Les désignées sous ce terme sont les personnes nées au Canada qui subséquemment, ou celles qui leur nées aux Antilles Britanniques, par acquis d'autre nationalité.

L'ORIGINE RACIALE, ces indiquée en tient à quel peuple chacun des parents appartient, ou celle qui leur nées aux Antilles Britanniques. Ecossais, Français, Allemand, Russe, Ukrainien (Ruthène) etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain" pour désigner la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.

1
8001
1
1
110
2
1-43
0
60
60
60
60
XXX
8001
1
01
21
21
011
001
9
1
101
1
80